



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MARS 2021 à 18H30**

Étaient présents : Pascale BADIN, Présidente de séance, Alain CHMILEWSKY, Paul MASSOT, Nathalie DUPIN, Olivier FASSION, Claire BADIN, Thierry BAS, Christel ICHIR, Blandine DESTOMBES, Romain CANETTO, Jacqueline CHMILEWSKY.

excusés : Mme Cathy DAY ayant donné pouvoir à Alain CHMILEWSKY et arrivée en séance à 19H05.

Ordre du jour

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2021,
- 3) Information des actes administratifs signés par Madame le Maire
- 4) Informations relatives à l'urbanisme
- 5) Délibération pour l'élection d'un adjoint au Maire et décision s'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant
- 6) Délibération pour mise à jour de la liste nominative de l'indemnité de fonction du nouvel adjoint et d'un conseiller municipal avec délégation, suite à la délibération du 26 mai 2020 prise pour verser des indemnités de fonction aux adjoints et conseillers délégués
- 7) Délibération pour mise à jour des membres de la CAO
- 8) Délibération pour mise à jour d'un délégué suppléant au Comité Syndical du Territoire d'Energie Isère (TE38)
- 9) Désignation pour mise à jour des délégués dans les Commissions à CAPI
- 10) Préparation budgétaire
- 11) délibération pour la création d'un poste de secrétaire à 30 heures par semaine et suppression des postes à 15 h et 20 h créés en décembre 2020
- 12) Questions diverses



1. Secrétaire de séance : Blandine DESTOMBES

Mme le Maire annonce la date du prochain conseil municipal : le 30 mars 2021 à 19H.

Mme Cathy DAY a donné un pouvoir, elle arrivera en retard.

Mme le Maire propose l'inscription d'une délibération de caractère mineur afin de compléter la délibération n°20180123MDEL01 du 23 janvier 2018 pour l'ajout d'une nouvelle parcelle à rétrocéder à la commune. L'assemblée accepte à l'unanimité cette inscription.

Inscription des questions diverses

Élections Départementales et Régionales

2. Approbation du procès verbal de la séance du 21 décembre 2020

Mme le Maire demande s'il y a des remarques sur le PV du 21 décembre 2020. N'ayant pas reçu de remarques, le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Information des actes administratifs signés par le Maire :

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibération n°20200526MDEL11 du 26 mai 2020, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations. Mme le Maire informe l'assemblée des décisions qu'elle a prises.

N° décision	Objet	entreprise	Montant
2020-36	marché assurances dommage aux biens	GROUPAMA	2 989,83 €
	marché assurances responsabilité civile et protection juridique	GROUPAMA	1 417,85 €
	marché assurances véhicules à moteur	GROUPAMA	743,85 €
2021-01	ester en justice affaire BOTTU Fernand "remise dans ses limites cadastrales"	Maitre Claire DEFAUX	3 000,00 €
2021-02	location gymnase par les associations badminton/tennis et foot année 2020/2021	Lycée St Marc	25,5 € de l'heure pour 68 h tennis et 24 H foot
2021-03	bail précaire 3 mois local Clos Varambon	Mme Marie-Jeanne MELONI, Globe Trotter	168,15 € HT par mois
2021-06	dératisation année 2021/2022	rhône alpes désinfection	120 € HT

4. Informations relatives à l'urbanisme

Mme Le Maire informe l'assemblée des autorisations d'urbanisme prises depuis la séance du 21 décembre 2020.

5) Délibération pour l'élection d'un adjoint au Maire et décision s'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. Il est procédé à la désignation du 2ème adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Est candidat : M. Romain CANETTO

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

M. Romain CANETTO a obtenu 12 voix

M. Romain CANETTO est désigné en qualité de deuxième adjoint au maire avec 12 voix POUR

6) Délibération pour mise à jour de la liste nominative de l'indemnité de fonction du nouvel adjoint et d'un conseiller municipal avec délégation, suite à la délibération du 21 décembre 2020 prise pour verser des indemnités de fonction aux adjoints et conseillers délégués

Mme le Maire propose de verser les indemnités de fonction mensuellement comme suit, à compter du **22 mars 2021**

Maire, pour mémoire :	43.00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Adjoints :	9.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1 Conseiller délégué	9.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1 Conseiller délégué	3.75 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Mme le Maire récapitule l'ensemble des indemnités allouées au élus municipaux ci-dessous :

Qualité	Prénom Nom	taux maximal de la strate	taux voté
Mme le Maire	Pascale BADIN	51,60%	43,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1ère Adjoint	Alain CHMILEWSKY	19,80%	9,25 % de l'indice brut terminal de la F.P.
2ème Adjoint	Romain CANETTO	19,80%	9,25 % de l'indice brut terminal de la F.P.
3ème Adjoint	Paul MASSOT	19,80%	9,25 % de l'indice brut terminal de la F.P.
4ème Adjointe	Cathy DAY	19,80%	9,25 % de l'indice brut terminal de la F.P.
conseillère municipale déléguée	Claire BADIN	0	9,25 % de l'indice brut terminal de la F.P.
Conseillère municipale déléguée	Nathalie DUPIN	0	3,75 % de l'indice brut terminal de la F.P.

Délibération adoptée à l'unanimité

7) Délibération pour mise à jour des membres de la CAO

Suite à la démission de Mme Sophie LIBERT, membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, Mme le Maire propose de procéder au renouvellement de la Commission d'appel d'Offres.

Sont élus à l'unanimité, membres de la Commission d'Appel d'Offres :

TITULAIRES

M. Alain CHMILEWSKY,
M. Romain CANETTO
M. Thierry BAS

SUPPLÉANTS

Mme Claire BADIN
Mme Blandine DESTOMBES

8) Délibération pour mise à jour d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Comité syndical du Territoire d'Énergie Isère (TE38)

le Conseil municipal, désigne, à l'unanimité :

- M. Romain CANETTO délégué titulaire
- M. Alain CHMILEWSKY délégué suppléant

9) Désignations pour mise à jour des délégués dans les Commissions à CAPI

voir le tableau joint en annexe

Mme le Maire propose de voter les deux délibérations suivantes et d'étudier la préparation budgétaire ensuite. Accord de l'assemblée.

11) Délibération pour la création d'un poste de secrétaire à 30 heures par semaine et suppression des postes à 15 h et 20 h créés en décembre 2020

Suite au remaniement de personnel, Mme le Maire propose de créer un emploi permanent de 30 H par semaine en remplacement des deux emplois créés en décembre 2020.

Création d'un emploi à temps non complet 30 H par semaine pour un agent chargé du secrétariat de l'accueil du public, de l'état civil, du secrétariat de l'urbanisme, gestion du courrier de la mairie, élections, dans cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, permanent à temps non complet, 30 Heures par semaine.

L'agent bénéficie du régime indemnitaire.

Mme le Maire propose la suppression des deux emplois permanents créés en décembre 2020 à 15 H par semaine et 20H par semaine. Le tableau des emplois est modifié.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération pour la reprise des parties communes du lotissement "Les Noyers" rajout de la parcelle n°B1199

Mme le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de compléter la délibération n° 20180123MDEL01 du 23 janvier 2018 votée pour la reprise des parties communes du lotissement "Les Noyers" phase 1.

La parcelle n° B1199 n'avait pas été mentionnée dans la délibération d'origine.

Le Conseil municipal, sur présentation de Madame le Maire :

Vu, la délibération n° 20180123MDEL01,

après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la rétrocession par la SAS NEOXIA au profit de la commune, de la parcelle sise Rue des Noyers, cadastrée section B 1199, moyennant un euro symbolique. Cette parcelle forme les voies espace commun (voirie, espaces verts, éclairage public, réseau d'eau et d'assainissement, tri sélectif enterré) de la rue des Noyers, dit que les frais de notaire seront à la charge des cédants.

Délibération adoptée à l'unanimité

Arrivée de Mme Cathy DAY à 19H05

10) Préparation budgétaire

- Lettre synthétique budgétaire

M. Romain CANETTO présente à l'assemblée la lettre synthétique du budget primitif, au format « powerpoint ». Il précise que cette lettre a une présentation agréable et sera mise sur le site internet de la mairie après le vote du budget. Elle est soumise à l'envoi au contrôle de légalité.

- Préparation budgétaire

Mme le Maire détaille les recettes attendues en fonctionnement. Elle précise que la baisse des dotations s'élève à 27 % pour la période allant de 2016 à 2020. Concernant les recettes des loyers, plusieurs locaux sont vacants, impactés par la crise sanitaire et économique.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, les frais de personnel représentent 50 % du budget, les autres dépenses sont les contrats relatifs au fonctionnement de la commune. Mme le Maire présente ensuite l'endettement de la commune ainsi que la capacité de désendettement.

Concernant l'investissement, Mme le Maire présente les principaux projets :

Le cheminement de mise en sécurité des piétons le long de la vie dessous, le changement des volets de la Maison Fassion et des études vont être engagées pour la circulation rue vers Nivolas et une autre étude pour l'agrandissement du cimetière.

Romain CANETTO a contacté différents organismes et a réalisé des dossiers de demandes de subventions.

Mme le Maire présente à l'assemblée le projet de budget 2021 par comptes, en dépenses et en recettes.

16) Questions diverses

Élections

Si les élections Départementales et Régionales sont maintenues, elles auront lieu les 13 et 20 juin. Mme le Maire annonce qu'il faudra tenir deux bureaux de vote distincts. Le bureau de vote sera déplacé salle de LA FONTAINE.

Ambroisie

Mme Cathy DAY s'occupe de ce sujet.

Art'C

Mme le Maire annonce un projet de partenariat avec l'association ART'C pour la création d'un projet d'art temporaire sur le thème de la sculpture.



Séance levée à 20 h16

La Secrétaire de séance
Blandine DESTOMBES



Le Maire
Pascale BADIN

